

Patrimonialiser et transmettre : les mises en patrimoine de l'horlogerie en Suisse et leurs effets sur les gens de métier

Autor(en): **Munz, Hervé**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **110 (2014)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-515439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Patrimonialiser et transmettre

Les mises en patrimoine de l'horlogerie en Suisse et leurs effets sur les gens de métier

Hervé Munz¹, Neuchâtel

Résumé

Sur la base d'une recherche anthropologique relative aux dynamiques de transmission et de patrimonialisation de l'horlogerie dans l'Arc jurassien, cet article entend défaire l'évidence avec laquelle de nombreux acteurs et organisations lient les notions de « patrimoine » et de « transmission ». En caractérisant tout d'abord les multiples usages du patrimoine horloger dans la région, je montrerai qu'ils forment désormais ce que Foucault appelle un « dispositif ». L'ampleur avec laquelle ils circulent aujourd'hui est l'effet d'une rupture qui marqua profondément le monde horloger, au début des années 1980. En deuxième lieu, je rendrai compte du point de vue de praticiens qui perçoivent cette prolifération patrimoniale comme un « faux discours de l'industrie ». Malgré l'omniprésence de tels usages, ces horlogers considèrent que la transmission du métier est menacée, entre autres par l'organisation du système de production, le raccourcissement des formations et l'arrivée de nouvelles technologies de fabrication des montres qui redéfinissent leur statut et leur tâche. Bien plus, à travers les différenciations que certains praticiens établissent entre « patrimonialisation » et « transmission », la valorisation du patrimoine horloger apparaît comme un facteur indirect de perte du savoir-faire. En devenant progressivement un dispositif, le patrimoine n'a donc pas résolu le problème de la transmission du métier mais semble, au contraire, le redoubler en l'agençant d'une nouvelle façon.

« Plus il y a d'horlogerie moins il y a d'horlogers ! »
Sam, enseignant en horlogerie retraité, 60 ans

Défaire l'évidence du lien entre patrimonialisation et transmission

Là où il y a patrimoine², il y aurait transmission. Le patrimoine qualifierait ce qui, ancré dans le passé, aurait été transmis au présent et mériterait d'être transmis dans le futur. C'est en tous les cas ce dont témoignent les usages communs à différents acteurs et organisations ainsi que de nombreux textes officiels. La récente *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* (PCI) que l'UNESCO a proposée en 2003 en est un bon exemple. Celle-ci réserve en effet une importante place à la notion de transmission, l'envisageant, d'une part, comme un critère qui permet d'identifier la dimension patrimoniale d'une pratique puisque n'est reconnu comme PCI que ce qui « [...] transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire.³ » D'autre part, la *Convention* définit, à l'article 2.3, la « sauvegarde » du PCI comme « les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la *transmission* [c'est moi qui souligne] essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine.⁴ » En bref, le patrimoine est ce qui a été transmis jusqu'ici (la trans-

mission étant ce qui permet de l'identifier) et il est ce qui mérite d'être sauvegardé, donc d'être transmis aux générations futures.

L'évidence du lien entre le patrimoine et la transmission mérite toutefois d'être reconsidérée. La recherche doctorale que j'ai menée durant trois années et demie dans le monde horloger de l'Arc jurassien m'a en effet permis de constater qu'il n'a sans doute jamais autant été question de patrimoine et de transmission du savoir-faire dans les stratégies promotionnelles des entreprises et dans les médias nationaux et internationaux qu'aujourd'hui. Pourtant la pérennité de la pratique fait l'objet de nombreuses problématisations auprès des horlogers. Comme le mentionnait le président d'une *Amicale* établie en Suisse romande, au mois de juin 2013, lors d'un entretien téléphonique où je lui demandais quand et pourquoi son association avait été fondée et comment ses amis et lui percevaient aujourd'hui l'exercice de l'horlogerie : « ce métier d'horloger que nous avons aimé et pratiqué est perdu, il ne va pas revenir sur ses bases anciennes, et nos qualités ne sont plus appréciées ! » De tels propos rejoignent les inquiétudes de nombreux praticiens pour qui « la profession est en danger », « les horlogers sont supplantés par les opérateurs et les ingénieurs » ou selon qui « bientôt on fera de l'horlogerie sans avoir besoin d'horlogers ». Comment un tel sentiment de perte peut-il être éprouvé par ces professionnels alors que le niveau de qualification des travailleurs dans l'industrie horlogère est plus élevé actuellement qu'il y a dix ou vingt ans⁵ et que les écoles d'horlogerie regorgent de nouveaux apprentis sélectionnés désormais sur la base d'examens d'entrée et de périodes d'essai exigeants ? En considérant que l'horlogerie helvétique se porte bien du point de vue économique et que les dynamiques de valorisation de ses représentants, de ses savoirs, de ses territoires fleurissent dans la communication publicitaire des marques et les offres touristiques, il paraît pertinent de se demander ce qui rend de tels discours possibles.

L'ambition de cet article est de permettre la compréhension de cet état de fait en deux étapes. A partir de mes enquêtes de terrain, il s'agira tout d'abord de présenter la variété des pratiques patrimoniales dans le monde de l'horlogerie et en dehors. Je montrerai que de nombreux acteurs ancrent désormais leurs pratiques dans le passé et revendiquent une continuité temporelle dont la formulation même est l'effet d'une rupture qui marqua profondément l'industrie horlogère au début des années 1980. Dans un deuxième temps, je questionnerai le statut de la transmission des compétences dans ce contexte de patrimonialisation intense et montrerai comment elle fait aujourd'hui problème pour les gens de métier. Dans cette formule, j'inclus tous les horlogers qui exercent le métier « à l'établi », qu'ils soient horlogers indépendants, enseignants en horlogerie, horlogers de fabrique ou de magasin, « rhabilleurs »⁶ ou créateurs, très qualifiés ou autodidactes. J'examinerai ainsi en quoi la valorisation du patrimoine ne coïncide pas, pour de nombreux praticiens, avec la transmission de la technique horlogère et comment elle constitue même, dans certains cas, un facteur indirect de perte du savoir-faire.

La formation d'un dispositif patrimonial dans le monde de l'horlogerie : mutations récentes et usages actuels du patrimoine horloger

Dans l'Arc jurassien, les acteurs du monde horloger emploient aujourd'hui le patrimoine de multiples façons. Celui-ci occupe tour à tour le devant des scènes culturelles, industrielles, politiques et médiatiques de la région, en se déclinant en une myriade d'actions et en désignant un nombre varié de référents allant de la pièce d'horlogerie au geste du praticien, de l'architecture d'une ville aux archives d'une firme. Il fait l'objet d'appropriations par des acteurs et des organisations très différenciés les uns des autres tels que les institutions muséales, les marques horlogères, les collectivités territoriales, les organismes de tourisme ou les milieux associatifs. De tels usages du patrimoine horloger forment désormais ce que Foucault appelle un « dispositif », à savoir un « réseau » entre des éléments d'« un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit [...]»⁷

Comment une telle multitude d'acteurs en est-elle venue à s'approprier des patrimoines horlogers qui paraissent désormais protéiformes ? Pour comprendre en quoi ces usages du patrimoine forment aujourd'hui un dispositif, il convient d'envisager leur démultiplication à la lumière des changements qui ont affecté le monde horloger entre 1965 et 2005. La catégorie de « patrimoine horloger » n'est bien sûr pas apparue il y a quarante ans et ce qu'elle désigne ne date pas davantage de cette période-là. Elle renvoie à un passé horloger plus ancien dont l'historiographie et les fonds d'archives régionaux témoignent. De surcroît, l'histoire des musées d'horlogerie du Locle et de La Chaux-de-Fonds (bien que respectivement inaugurés dans leur forme actuelle en 1959 et 1974) atteste de l'existence d'un souci patrimonial lié à l'horlogerie depuis, au bas mot, le début du XX^e siècle. Toutefois, les sens contemporains qui sont assignés à cette catégorie reflètent diverses transformations sociales dont les prémices sont repérables à la fin des années 1960.

L'invention de la tradition comme économie des restes

A ce moment-là, une mutation du souci des savoir-faire horlogers se produit. En réaction à une nouvelle vague de mécanisation, de parcellisation et de déqualification des tâches, différentes stratégies de défense du métier sont mises en place par les praticiens et les passionnés de montres. Elles renouvellent les initiatives de promotion de l'horlogerie ancienne et conduisent à une mise en valeur des restaurateurs et des « derniers artisans »⁸. Ces phénomènes sont d'abord marginaux mais auront une influence considérable, au début des années 1980, dans la transformation que subit la notion de « tradition ». Alors que l'industrie suisse de la montre mécanique est menacée par une importante crise structurelle et par la concu-

rence des montres à quartz nippones, une rupture majeure s'opère : la tradition qui était, jusqu'ici, une catégorie employée par les horlogers pour *défendre* une acception du métier qu'ils sentaient *menacée*, devient un *modèle de pratiques* dont s'emparent certaines marques pour *relancer* leur production de montres mécaniques et la repositionner dans la gamme du luxe⁹. Le nouveau régime de la tradition qui s'invente, à ce moment-là, instaure une « requalification des restes »¹⁰ de l'horlogerie mécanique ébranlée par la « crise du quartz ». A des fins d'authentification et de valorisation, ce régime commémore le passé à tout crin, ancestralise la pratique en convoquant diverses figures d'horlogers héroïques, réactive de vieux métiers d'art, ressuscite d'anciens modèles de montres et des mécanismes à grandes complications¹¹ développés durant les 18^{ème} et 19^{ème} siècles. En focalisant sur le savoir-faire, il met les corps des horlogers en scène et consacre la catégorie d'« artisanat » en lui conférant un sens artistique et élitare lié au principe de rareté. En revenant aux origines fantasmées de l'horlogerie suisse et en renvoyant à un type d'activité immémoriale et précieuse, ce régime marque ainsi un décrochement avec la période précédente où l'industrie helvétique produisait majoritairement des montres standard et ne jurait que par le progrès, l'électronique et la conquête aérospatiale. La discontinuité temporelle est donc ce qui conditionne la mise en scène d'un tel passé horloger.

Les trois mutations du « patrimoine horloger » (1980–2005)

Le régime de la tradition que les marques mettent en œuvre fait une place centrale au paradigme patrimonial et en redéfinit les contours en le privatisant. Les préoccupations patrimoniales des marques ne sont certes pas nées à ce moment-là. En soutenant la mise en place des musées publics, les patrons horlogers s'étaient préalablement déjà souciés de la constitution et de la conservation de patrimoines municipaux ou régionaux. Toutefois, de la seconde moitié du 19^{ème} siècle jusqu'à la fin des années 1970, le patrimoine horloger était conçu comme un bien commun lié à l'histoire d'un territoire (ville, région), matérialisé dans des collections d'objets (essentiellement des pièces anciennes, de l'outillage, du mobilier) que des institutions publiques (écoles et musées) géraient avec l'appui des autorités et le concours financier du secteur privé. Tout en continuant à avoir une telle acception, il gagne progressivement l'espace des firmes horlogères qui se l'approprient, à titre exclusif, comme argument commercial. Puis en l'espace d'une quinzaine d'années, deux autres transformations d'envergure affectent le paradigme patrimonial lié à l'horlogerie¹². Dès le milieu des années 1990, les collectivités territoriales (communes, régions et cantons), les milieux associatifs et le monde politique de l'Arc jurassien ayant perçu le potentiel d'attrait de l'histoire horlogère, ils font progressivement du patrimoine horloger une catégorie d'action publique et un instrument de développement touristique. Celui-ci sort littéralement de la sphère des musées (publics et privés) pour contaminer tout un ensemble de lieux en rapport avec

l'histoire horlogère (ateliers, aménagement urbain, zone industrielle), disséminé dans l'espace social. Jusque-là, les ouvertures des musées d'horlogerie du Locle, de Genève (en 1972) et de La Chaux-de-Fonds avaient déjà signalé un important investissement de la part des villes et des cantons pour une telle cause et témoignait d'efforts de développement territorial par le patrimoine mais ce dernier désignait alors ce qui se trouvait à l'intérieur des musées. La dernière transformation conduit le patrimoine horloger à investir les corps des horlogers, leurs pratiques et leurs récits. Si, dès les années 1970, l'attrait pour le geste artisanal horloger est évident, la tendance qui consiste à lier corps et savoir-faire à la notion de « patrimoine » est encore embryonnaire. La véritable chasse aux gestes de métier identifiés, décrits et valorisés en tant que « patrimoine vivant » des firmes ou des régions horlogères n'apparaît qu'à l'aube des années 2000. L'émergence de cette tendance est le produit du « tournant corporel » qui introduit du corps dans la communication horlogère (fin des années 1980), de la prolifération patrimoniale qui injecte du patrimoine horloger dans les pratiques d'acteurs horlogers et non-horlogers (milieu des années 1990), et de l'institutionnalisation, sur la scène internationale, de paradigmes comme le « patrimoine immatériel » (fin des années 1990) et le « marketing expérientiel » (début des années 2000). Au travers d'images, de films, de démonstrations ou de visites d'atelier, la gestualité horlogère est désormais théâtralisée comme ce qui incarne la « tradition » que revendiquent une maison, une ville ou une région. Cette dernière transformation marque en outre le moment d'émergence du dispositif patrimonial dans le monde horloger.

Le retour de l'horlogerie mécanique et ses effets sur la transmission des savoir-faire

Dès le début des années 1990, le regain d'intérêt pour l'horlogerie mécanique que suscite l'invention de ce régime de la tradition contribue à de nouvelles prises en charge de la transmission des compétences techniques au sein des écoles et des firmes. L'organisation des formations conventionnées, la nature des savoirs enseignés mais également la manière dont les marques instrumentent la question de la transmission s'en trouvent changées. Les réflexions et actions dévolues à la pérennité des compétences liées aux métiers de l'horlogerie, anciens ou récents, se multiplient rapidement dans le cadre des formations officielles mais également à travers un réseau d'initiatives particulières. Cette tendance-là est nouvelle. Jusqu'ici ce sont les autorités fédérales et cantonales ainsi que la Convention patronale de l'industrie horlogère (CP), association faîtière des patrons en charge de la formation horlogère, qui s'occupent de la transmission formelle, de concert avec les écoles (majoritairement) publiques et les industriels. A partir des années 1990, la rhétorique urgentiste relative à la nécessité de sauvegarder les savoir-faire horlogers est exacerbée et il y a une progressive démultiplication des projets, études¹³ et colloques¹⁴ qui portent sur leur conservation ou leur prise en charge. Ceux-ci

débordent largement les cadres officiels et concernent dès lors les marques, les musées, les fondations.

Relance, essor et succès des formations horlogères

Malgré le succès qu'obtient l'horlogerie électronique suisse (la *Swatch*, en particulier), au cours de la deuxième partie des années 1980, c'est bel et bien le retour de la montre mécanique qui mène à différentes transformations de la formation horlogère. Après la « crise du quartz », les détenteurs du savoir-faire semblent en voie de disparition, selon la CP qui prolonge alors l'écho d'un sentiment partagé dans la branche. En 1992, elle lance une « enquête sur les besoins en personnel des entreprises » afin de guider sa politique de formation. Le constat est « alarmant » : dans les dix années à venir, un horloger sur trois part à la retraite alors que la demande en montres mécaniques augmente. Le vieillissement des effectifs est tangible. Il y a un urgent besoin de main-d'œuvre qui demeure cependant problématique car le personnel manque. Condamnés par la crise horlogère, les métiers de l'horlogerie sont alors si déconsidérés que ni les praticiens, ni les orientations professionnelles ne songent plus à conseiller aux jeunes d'entreprendre de telles formations. Plusieurs horlogers évoquent aujourd'hui cette période de crise en termes de « génération sacrifiée ». Le résultat d'une telle dévalorisation s'est déjà mesuré lors d'un sondage qu'effectue la CP, en 1989, auprès de 692 personnes. L'organisation constate que « 45,2% des jeunes, de 15 à 19 ans, rejettent la perspective d'un apprentissage dans l'horlogerie et seuls 19,7% d'entre eux l'envisagent volontiers »¹⁵. Les effectifs d'apprentis en horlogerie diminuent et cela entraîne la fermeture de classes et d'écoles. L'apprentissage d'« horloger » a alors si mauvaise presse qu'on songe à le rebaptiser « spécialiste en microtechnique ». A ce sujet, un enseignant horloger à la retraite me racontait qu'« au début des années 1980, le métier d'horloger avait tellement peu de succès que pour atteindre le minimum d'élèves requis pour maintenir les classes d'apprentis, il fallait aller les chercher jusqu'en Belgique ! »

Au début de la décennie suivante, la renaissance soudaine de l'horlogerie mécanique suisse précipite l'industrie dans une période de croissance que ses contingents disponibles sont en peine de satisfaire. Les résultats de l'enquête de 1992 conduisent la CP à intervenir afin de relancer des formations horlogères spécifiques ou de réaménager les enseignements déjà en place en les adaptant aux exigences de la conjoncture. Pour contrer l'image peu attrayante de l'horlogerie, l'organisation patronale entreprend tout d'abord de gros efforts de promotion et de revalorisation des métiers idoines auprès des jeunes. Elle se dote d'un service de communication qui met en place un important matériel d'information (brochures, vidéos) relatif aux cursus en horlogerie. Elle participe aux journées des métiers et aux salons professionnels, encourage les écoles d'horlogerie à faire de même et soutient leurs journées portes-ouvertes annuelles. Du côté des formations conventionnées,

elle relance, en une vingtaine d'années, pas moins de dix métiers liés à l'horlogerie mécanique : une classe de « régleuses » dès 1991 ; un diplôme post-grade d'ingénieur en horlogerie en 1993 et un apprentissage d'« horloger praticien » en 3 ans dès 1995 ; des métiers d'art tels que le « guillochage » (session proposée en 1994 et en 2003) ou l'« anglage-main » (dès 2007). Parallèlement, la structure des formations est aussi reorganisée avec, d'une part, l'introduction d'un système modulaire qui permet la formation d'adultes en cours d'emploi (dès 1994) et l'obtention du CFC d'« horloger praticien » par modules successifs (dès 1999) et, d'autre part, le réaménagement de l'apprentissage horloger « de base » en trois ans au lieu de quatre (2001). La première de ces mesures a pour but de répondre aux trois problèmes majeurs auxquels l'industrie horlogère est confrontée au début des années 1990: les travailleurs de 30–50 ans faisant défaut, ce vide ne peut être comblé qu'avec des adultes en emploi ; les formations longues (trois ou quatre ans) ne répondent pas entièrement aux besoins des entreprises pour qui elles entraînent une surqualification du personnel ; ces dernières préfèrent souvent former sur le tas des ouvriers moins qualifiés. La seconde mesure vise une « harmonisation » des formations liées au métier d'horloger qui mènent à un CFC. Jusqu'en 2001, il en existait trois, indépendantes les unes des autres: l'apprentissage d'« horloger praticien » (trois ans), l'apprentissage d'« horloger rhabilleur » (quatre ans), l'apprentissage d'« horloger micro-électronicien¹⁶ » (quatre ans). La CP rebaptise alors ces cursus et les réorganise à partir d'une trame commune : désormais, il y a un apprentissage de base de trois ans qui conduit au titre d'« horloger praticien » suivi d'une spécialisation possible d'une année dans le « domaine professionnel du rhabillage » (ancien « horloger rhabilleur ») ou de l'industrie (ancien « horloger micro-électronicien »).

Les efforts de revalorisation et de flexibilisation des formations horlogères engendrent rapidement un essor du nombre de candidats. De 1992 à 1999, le nombre de CFC 3/4 ans délivrés passe de 35 à 127 avec une nette augmentation de 1992 à 1993 (+ 105,7 %) puis une progression stable (+ 23 de 1995 à 1996, + 21 de 1996 à 1997, + 22 de 1998 à 1999)¹⁷. En 2001, à la suite d'une enquête sur le besoin en personnel de la branche (menée en 1999), la CP constate que le personnel actif dans l'industrie horlogère a rajeuni et que les besoins en main-d'œuvre pour les années à venir est moins important qu'en 1992, lors de la précédente enquête. Dès le début des années 2000, des examens d'entrée sont alors introduits dans les écoles. Parallèlement à cela, les formations liées aux métiers de l'horlogerie (qu'ils concernent directement la production ou la vente) connaissent un développement important. L'homologation de formations horlogères fractionnées en modules dès 1997 a par exemple conduit à la prolifération de centres professionnels privés.

La transmission comme enjeu de valorisation pour les marques horlogères

Du côté du secteur privé, dès la fin des années 1980, la « transmission des savoir-faire » devient une formule systématiquement employée par les marques à des fins publicitaires. Elle leur permet de prouver leur longévité, gage de reconnaissance de leur nom et de leur « bienfacture ». Puis, à partir des années 2000, la tendance s'amplifie : c'est désormais l'action même de transmettre qui devient l'enjeu d'un certain nombre d'initiatives de valorisation médiatique. Les récents projets de trois maisons témoignent d'un souci de prouver que la continuité qu'elles affichent entre leur présent et leur passé se matérialise dans la pratique et qu'elles sont autonomes dans la pérennisation des compétences. En 2005, Franck Müller ouvre une boutique dans une arcade située sur le quai de l'île à Genève où la firme installe un « atelier des cabinetiers¹⁸ » qui met en scène d'anciens métiers liés à la décoration des montres. Une année plus tard, c'est au tour de Vacheron-Constantin de créer un atelier similaire au sein de son usine de production pour « fait revivre l'esprit de la Genève du XVIII^e siècle.¹⁹ » La marque y réalise des commandes spéciales et propose des montres *sur mesure* en réunissant des représentants de différentes formes d'artisanat (guillochage, émaillage, laquage, gravure main, sertissage) « qui figurent parmi les derniers à maîtriser encore leur art ancestral et perpétuent avec fierté des traditions séculaires²⁰ ». A travers ce projet, elle revendique une « chaîne de transmission des gestes de métier ininterrompue »²¹ et se flatte d'assurer la préservation de ces pratiques. En 2012, la maison annonce en outre l'ouverture d'un « Campus de la haute horlogerie », en collaboration avec le Département de l'instruction publique du canton de Genève où seront accueillies des volées d'apprentis spécialisés dans la « haute horlogerie » pour y suivre une formation de deux années. Lors de l'édition du Salon International de la Haute Horlogerie (SIHH) de la même année, les fondateurs de la marque Greubel Forsey s'associent au créateur indépendant Philippe Dufour pour lancer le projet *Le Garde Temps – Naissance d'une Montre ; step back in time to preserve the past*²². Constatant que le savoir-faire se perd et que « le fait-main dans le respect de la tradition [est] sur le déclin et tomb[e] inexorablement dans l'oubli – systématiquement remplac[é] par des méthodes industrielles²³ », ces horlogers lancent un projet de transmission de leurs connaissances à un élève (qui n'est toutefois pas novice dans le métier). Sous la supervision d'une cohorte de spécialistes, le disciple est engagé dans la conception et la fabrication complète d'une montre « afin que les horlogers de demain, les collectionneurs et le grand public puissent connaître et assimiler ces savoirs, puis en bénéficier²⁴ ». Un des initiateurs du projet m'a un jour affirmé que, pour lui, la transmission était une « responsabilité morale » et qu'il convenait de « tout montrer » aux élèves afin de former les « horlogers les plus complets possibles, capables de tout faire », y compris les techniques de finition des composants les plus pointues. A ce titre, il jugeait les formations dispensées à l'école insuffisantes.

Un sentiment de perte du savoir-faire horloger : la position des gens de métier

Les « vrais risques de perte du métier »

Cette seconde partie entend confronter les divers usages que les acteurs du monde horloger, et en particulier les marques, font du patrimoine aux discours et aux pratiques des gens de métier. En regard de l'orientation actuelle de l'industrie horlogère dans le moyen et le haut de gamme, certains horlogers éprouvent un manque de reconnaissance de leurs savoirs et ont le sentiment de perdre ce qui fait le « cœur » de leur pratique. De manière générale, pour les praticiens en activité, le métier d'horloger « complet » et la transmission des habiletés sont associés au « rhabillage » des montres anciennes ou récentes car celui-ci implique l'acquisition d'un large spectre de compétences et de techniques²⁵. Il suppose en effet un « sens mécanique » qui se traduit à la fois dans un art de l'« ajustement », de la « débrouille », de la retouche des pièces et des composants « à la main »²⁶ mais également dans une aptitude à la réflexion, à la « résolution de problèmes »²⁷ ainsi que dans une capacité à fabriquer ses propres outils et à recréer des pièces constitutives du mouvement, qu'elles soient manquantes, endommagées ou cassées. La part micromécanique importe donc grandement dans une telle acception du métier. La génération de créateurs/concepteurs horlogers qui se firent connaître lors du retour de l'horlogerie mécanique dans les années 1980 et 1990 était avant tout constituée d'horlogers, installés à leur compte, qui réalisaient des réparations de montres et des restaurations de pièces anciennes pour des tiers. Les compétences requises dans la pratique du « rhabillage » sont donc également transposables dans des projets de construction et de réalisation de nouveaux produits horlogers.

Si l'horlogerie suisse est aujourd'hui majoritairement concentrée dans le haut-de-gamme et le très-haut-de-gamme également appelé gamme prestige²⁸ et qu'elle capitalise abondamment sur l'artisanat en termes d'image, elle s'est progressivement muée en une *industrie* du luxe et le recours aux compétences horlogères que nous venons de considérer est devenu marginal. L'amélioration des machines-outils permet désormais de flirter avec une précision approchant le micron et l'automatisation des procédés d'usinage facilite, avec plus moins de flexibilité, la constitution d'importants stocks de pièces. Cela a progressivement rendu caduque cet art de l'« ajustement » pour les montres produites en grandes séries et a considérablement réduit son importance pour celles qui relèvent du « luxe accessible ». Pour ce qui concerne le « luxe exclusif », à savoir les produits prestigieux tels que les montres « à grandes complications » réalisées en petites séries voire à l'unité, ces compétences en matière d'« ajustement » sont certes requises mais les horlogers n'ont que très rarement à fabriquer ou à refaire des pièces car il s'agit là de montres dites « modernes » dont les composants sont généralement produits de manière industrielle avec des stocks de rechange. De nombreuses habiletés constitutives du

« rhabilleur » ne sont donc globalement plus requises dans la production actuelle qui entraîne une parcellisation des tâches, soit un « appauvrissement » du métier du point de vue des praticiens. Notons que les aptitudes en question fondent aussi l'acceptation de l'horloger « complet » que défendent les écoles professionnelles et leurs enseignants. Ces derniers valorisent ainsi un grand nombre de techniques anciennes et de procédés qui ne sont plus mis en œuvre aujourd'hui dans l'industrie et passent pour être obsolètes ou désuets.

Lors d'une conférence que donnait un horloger indépendant sur son projet de plateforme de construction horlogère en « open source », un membre de l'assemblée demanda : « en rendant les plans et les informations accessibles à tout le monde sur internet, n'avez-vous pas peur que le savoir-faire horloger soit délocalisé en Chine ? » A quoi l'horloger répondit de butte-en-blanc :

« Ne vous inquiétez pas, en Chine les concurrents n'ont pas besoin de nous pour s'approprier le savoir-faire et ils ne nous ont pas attendu pour copier... et je peux vous dire que le vrai danger qui nous menace vient de la guerre interne à l'horlogerie suisse. Elle nous fait beaucoup plus de tort que la contrefaçon ! »

Il poursuivit :

« ce n'est pas la concurrence asiatique ni la contrefaçon qui nous tuent, c'est la concentration verticale et la guerre des grands groupes ! Ils nous mettent le couteau sous la gorge en refusant de nous livrer... et en plus leur action pousse de plus en plus les marques à tout regrouper en interne et ça... ça fait perdre leur indépendance à de nombreux sous-traitants et c'est handicapant pour les marques et les horlogers indépendants comme nous qui sommes petits et avons besoin de sous-traitants libres de travailler avec qui ils veulent ! »

Ces propos traduisent une critique du monde horloger actuel et principalement des grands groupes industriels qui ont massivement émergé il y a une vingtaine d'années. Les « petits indépendants » dénoncent les stratégies d'expansion verticale de ces groupes et des marques leur appartenant, qui rachètent leurs sous-traitants voire les entreprises concurrentes et imposent des politiques drastiques en matière de restriction de livraison de composants aux tiers et de confidentialité. Pour Vincenzo, horloger indépendant, les groupes « font la pluie et le beau temps ». Romain, également établi à son compte, souligne que « ces groupes, en rachetant des sous-traitants spécialisés dans la fabrication de pièces hyper pointues depuis des décennies... et qui travaillaient pour tout le monde, se sont approprié les fruits d'un héritage collectif pour le privatiser et en priver les autres ! » Pour certains horlogers, le savoir-faire est ainsi menacé par les problèmes d'approvisionnement en pièces qu'ils rencontrent tant pour la fabrication que pour la réparation des montres²⁹, les poussant parfois à se tourner vers l'étranger pour être livrés. De plus, la tendance des grandes marques à jouer sur le secret industriel est accueillie par ces praticiens comme une manière de faire de la rétention d'informations en

matière d'innovation et de contribuer à condamner la diversité du tissu horloger régional, composé d'un nombre important de petites et moyennes entreprises.

Les « faux discours de l'industrie horlogère »

Les multiples projets de mise en patrimoine et de transmission des savoir-faire que les marques portent, en interne, sont reçus avec méfiance par de nombreux horlogers. Ceux-ci y voient un « paradoxe », un « double discours », du « bla bla », du « *marketing* », de la « publicité mensongère », du « cheni » et se disent agacés par l'ampleur de ce phénomène. Les gens de métier, et plus particulièrement les enseignants, ont par exemple l'impression que, tout en prétendant se soucier du passé, certaines maisons sont favorables à l'éviction de techniques anciennes telles que le « pivotage »³⁰ du cursus d'apprentissage. Tout passé ne semble en effet pas bon à perpétuer pour ces maisons de luxe. Celui qu'elles valorisent est choisi avec soin et coïncide avec les opérations à forte valeur ajoutée qui sont mises en œuvre dans les métiers d'art et concernent la plus haute gamme de produits. Le « pivotage » fait partie, à l'inverse, de ces techniques autrefois capitales qui ne sont absolument plus mises en œuvre dans la production horlogère contemporaine. Si cette technique est mise en valeur dans des plaquettes qui célèbrent le noble métier de « maître-horloger »³¹ et la haute horlogerie, les enseignants ne jugent pas que son maintien soit garanti dans la formation actuelle. Le fait de constater que la « tradition » vantée par les marques n'est « artisanale » que lorsque ça les arrange, irrite ainsi profondément les formateurs. La défense du « pivotage » fait en outre passer les écoles d'horlogerie pour des bastions de traditionalistes, trop respectueux du passé, alors que leurs membres se battent pour conserver ce procédé en vertu de raisons essentiellement didactiques.

Les enseignants estiment également que les marques, tout en affichant ostensiblement leur souci de la transmission, n'en oublient pas moins leur responsabilité en matière de formation. Ils ne se sentent pas considérés pour leur travail d'accompagnement de la relève. Selon eux, les marques font preuve d'une confidentialité outrancière, ne leur facilitent pas l'acquisition du matériel didactique et des fournitures³², offrent peu de places de stage et surtout ne forment que très peu d'apprentis. En 2013, un gros tiers seulement des apprentis certifiés, tous métiers de l'horlogerie confondus, ont été formés en entreprise, les deux autres tiers ayant été pris en charge à temps plein dans les écoles techniques publiques³³. Au total, les premiers cités ne représentent que 2,1% du total des effectifs de l'industrie³⁴ alors que les entreprises font explicitement savoir qu'elles ont d'urgents besoins en main d'œuvre qualifiée comme l'atteste l'enquête publiée par la CP en 2012³⁵. Même si les apprentis qui effectuent leur formation en entreprise sont en augmentation ces dernières années (il y a dix ans, ils n'existaient quasiment pas), l'organisation patronale concède que leur part demeure « relativement faible » et qu'il convient « par des mesures appropriées, telles que la promotion de la formation duale, [...] »

d'augmenter substantiellement l[eur] part et l[eur] nombre [...] dans le futur³⁶ ». Ces exigences adressées aux milieux industriels n'empêchent pas nombre d'horlogers indépendants et d'enseignants de considérer avec suspicion le transfert intégral de la responsabilité de la formation dans les mains des industriels. Ils y voient clairement le risque d'un rétrécissement du spectre des techniques enseignées afin de satisfaire les visées conjoncturelles des marques, déterminées par leur ligne de produits et leur positionnement en gamme qui peuvent parfois considérablement changer en l'espace de quelques années.

Si les instances officielles s'accordent pour dire qu'il n'y a actuellement pas lieu de parler de « déqualification » du métier d'horloger, les enseignants considèrent néanmoins que celui-ci a été fondamentalement dévalorisé par la parcellisation de la formation et son raccourcissement. Le tronçonnage de l'apprentissage d'« horloger praticien » en étapes successives (modules) dès 1999 a ainsi été vécu comme une fragmentation supplémentaire de la profession, déjà perçue par les horlogers comme très morcelée dans l'industrie. Pour Lorenzo 40 ans, formateur,

« ce qui fait le plus de tort au métier, c'est le fractionnement progressif de la formation, la tendance à la formation modulaire, à la séquentialisation de l'apprentissage... l'industrie fait pression parce qu'elle a besoin de ce type de formation hyperspécialisée, mais elle ne sert pas le métier... et l'école a cette vocation de défense d'un savoir-faire plus généraliste avec un large panel de techniques et de compétences ! »

Les enseignants soulignent aussi que la tendance est d'écourter les formations puisque les entreprises qui daignent prendre des apprentis ont de plus en plus tendance à privilégier l'apprentissage d'« opérateur en horlogerie » qui dure deux ans plutôt que celui d'« horloger-praticien » (trois ans). De plus, selon mes interlocuteurs, la réorganisation, en 2001, de l'apprentissage de base en trois années au lieu de quatre empêche ou rend difficile la réalisation de la pièce-école, sorte de « chef-d'œuvre » de l'élève, qui cristallise l'initiation au métier d'horloger « complet ». Cette étape n'a pas apporté de grands changements dans le contenu de la formation mais a eu un impact sur ses modalités d'organisation. Jusque là, l'apprentissage de « praticien » était perçu comme la version écourtée de l'apprentissage de base, celui de « rhabilleur », qui durait quatre ans et au travers duquel la « pièce-école » était réalisée. En devenant la formation de base, l'apprentissage de « praticien » rend la réalisation de la « pièce-école » plus difficile puisqu'il ne dure que trois années. L'apprentissage d'« horloger-rhabilleur », quant à lui, ne correspond plus qu'à une spécialisation après l'obtention du CFC de « praticien », ce qui contraint les enseignants à réorganiser, de manière concentrée, leur programme d'enseignement de la pendulerie et du « rhabillage » sur une seule et même année alors qu'auparavant, ils avaient le loisir de le distribuer sur un plus grand laps de temps.

Le service après-vente, ce grand impensé de l'industrie horlogère

Dans ce contexte, l'essor des montres compliquées de ces quinze dernières années inquiète plus d'un horloger. Depuis le début des années 2000, les statistiques du commerce attestent en effet d'une forte augmentation de la valeur des exportations horlogères en même temps qu'une diminution de leur volume³⁷. Cela témoigne d'une concentration de la production horlogère dans le très-haut-de-gamme matérialisée, entre autres, par les modèles en métaux précieux et le boom des montres mécaniques à grandes complications. Ces montres constituées de plus de 600 composants (contre une moyenne de 150 à 200 dans une montre mécanique standard) sont en train de revenir dans les départements de service-après-vente des marques car la révision d'une montre mécanique doit s'effectuer en moyenne tous les cinq ans. Pour assurer l'entretien, le suivi ou la réparation de telles montres, ce sont les compétences d'« horlogers rhabilleurs » ou de praticiens expérimentés qui sont requises. Or, depuis quinze ans, l'automatisation des procédés de fabrication des montres et la séquentialisation des postes de travail ont conduit l'industrie à recourir à des ouvriers qui n'ont pas nécessairement de connaissances préalables du métier ou à des horlogers moins qualifiés que les « rhabilleurs ». Cela autorisait Serge, indépendant d'une septantaine d'années, à demander : « la tendance est aux formations raccourcies, je veux bien... mais qui va réparer demain les complications que l'on produit aujourd'hui ? Il n'est pas certain que l'industrie dispose d'assez de compétences pour réparer toutes ces montres compliquées. Elle ne sera pas en mesure d'assurer la révision et de résoudre les problèmes de fonctionnement d'un aussi grand nombre de pièces dont la technicité est complexe... ». Il conclut en relevant que, pour lui, cette situation dénotait le peu de souci que les marques accordaient à leur service-après-vente et à la viabilité de leurs produits, pourtant sensés durer. Dans le même registre d'idées, Henri, horloger de quarante ans, installé à son compte, s'exclamait : « elle est très forte pour produire, l'horlogerie suisse, mais gérer le suivi dans le temps, beuh !!! » puis il ajoutait :

« le problème c'est pas tellement les montres compliquées qui reviennent pour un service après cinq années... pour ça, on arrivera sûrement à trouver des gens qui sont capables de les réparer... non, le problème ce sont les montres qui coûtent plusieurs centaines de milliers de francs et qui reviennent après trois mois... tout ça parce qu'elles ont été mal construites, mal produites et trop vite assemblées par des travailleurs peu qualifiés ! »

De manière plus générale, les praticiens s'inquiètent de voir prospérer les montres fabriquées avec de nouveaux matériaux tels que le silicium dont « personne ne sait encore si c'est réparable ni comment ». Dans ce climat d'incertitude, ces nouvelles technologies suscitent une crainte de « perdre le métier » qui coïnciderait, à l'avenir, avec l'impossibilité d'être en mesure de « rhabiller » tout type de montre.

Les écoles d'horlogerie et la prolifération des actions de mise en patrimoine et de transmission

Il est significatif de relever que les écoles professionnelles, acteurs-clé de la transmission horlogère, mobilisent peu la notion de « patrimoine » comme ressource pour rendre visible ou valoriser leurs activités. Ce n'est souvent pas leur initiative de se constituer en « lieux patrimoniaux » mais celles de personnes ou de collectifs externes. A ce titre, elles ne sont pas les instigatrices des projets de patrimonialisation mais se trouvent néanmoins sollicitées par nombre d'entre eux qui font d'elles des institutions phares : *Journées du patrimoine horloger* à La Chaux-de-Fonds et au Locle, *Journées de la métropole horlogère* à La Chaux-de-Fonds, inventaire des « traditions vivantes » à Genève, ouvrage historique sur le savoir-faire des écoles d'horlogerie suisses³⁸. Les acteurs du milieu de la formation se trouvent ainsi malgré tout inclus au cœur des processus de mise en patrimoine de l'horlogerie. A cet égard, certains enseignants se sentent parfois surinvestis par de telles initiatives tout en déplorant le fait d'avoir de moins en moins de temps pour former. Patrick, 55 ans, responsable d'une formation en restauration horlogère, déclarait :

« on en a marre de donner du temps pour le patrimoine et autres sans jamais rien recevoir en retour... c'est pas notre première préoccupation... l'école est toujours là pour donner de son temps pour tel projet... mais quand il s'agit de raccourcir les formations, le temps ils nous le bouffent... On est suroccupé d'un côté par tous ces évènements et de l'autre on a moins de temps avec un programme toujours plus difficile à tenir... »

Par ailleurs, les différents projets de transmission du savoir-faire mis en place par les marques, évoqués précédemment dans l'article, ne concernent pas le métier de base tel qu'il est défendu dans le cadre de la formation à l'école : soit les marques le *surclassent* en organisant la transmission exclusive de métiers d'art (Franck Müller, Vacheron Constantin) ou du savoir-faire traditionnel d'un maître-horloger reconnu à un horloger déjà formé (Greubel-Forsey et Dufour) ; soit elles le *déclassent* en ouvrant des centres de formation parallèles qui dispensent des apprentissages plus court que la formation d'« horloger praticien » (Vacheron Constantin). Pour ce qui concerne le premier cas de figure, Patrick, enseignant déjà cité, m'a fait un jour le commentaire suivant :

« ouais une telle initiative est louable, mais ces gens... ils pensent qu'on fait quoi à l'école ? Est-ce qu'on n'est pas déjà en train d'essayer de former des élèves à des techniques anciennes ? A côté de ça, aucune de ces deux marques ne forment d'apprenti en horlogerie... en plus, leur projet ne concerne qu'un élève... je ne suis pas sûr qu'on puisse parler de formation dans ce cas... et l'élève est déjà horloger ! »

Après que je lui ai rapporté l'opinion d'un des initiateurs du projet qui mettait en avant l'« insuffisance des formations à l'école », il rebondit :

« je comprends son point de vue mais son étalon de mesure est celui d'une élite ! C'est impossible d'attendre d'une école publique qu'elle réponde à de pareils objectifs de formation puisqu'ils concernent moins de 5% des horlogers dont l'industrie a besoin et que c'est toujours elle qui fixe les tendances du marché de l'emploi et donc la formation. On ne peut pas faire abstraction du contexte de la pratique horlogère ! »

Tout en s'autoproclamant « plus vieille manufacture horlogère du monde » et en défendant les compétences d'exception, Vacheron-Constantin dévoile son projet de *Campus de la haute horlogerie* en se justifiant de former des « opérateurs » parce que l'apprentissage d'« horloger praticien » est jugé trop poussé. Au micro de la radio suisse, le PDG de la marque dit littéralement :

« l'école d'horlogerie [...] forme les CFC d'horloger d'un très haut niveau, ce qu'il manque c'est le niveau intermédiaire, ce qu'on appelle les opérateurs en horlogerie... c'est un manque important pour la production car c'est vrai que la quantitatif a de plus en plus de place... le nombre de milliers de pièces qui se font sur Genève, le nombre de milliers de pièces qui se font avec la certification du poinçon de Genève nécessite vraiment d'aller en profondeur et de former en profondeur ces apprentis³⁹ ».

La présentation de ce projet a fait l'effet d'une bombe parmi les horlogers qui soulignèrent l'incohérence d'une telle démarche. Les enseignants avec qui j'ai pu m'entretenir, adressaient trois principaux reproches à la marque et au canton de Genève : l'expression « apprentis spécialisés dans la haute horlogerie » était un euphémisme pour désigner des apprentis moins formés et qualifiés que les apprentis horlogers de base ; il était incompréhensible d'entendre cette marque soutenir publiquement un « émiettement des compétences » alors qu'elle se prévalait de détenir les connaissances horlogères les plus pointues ; mes interlocuteurs se sentaient trahis par les autorités cantonales qui s'« auto-sabotaient une fois de plus » en exprimant l'inadéquation de la formation dispensée par les écoles publiques avec la situation actuelle et participait ainsi à la « perte du savoir-faire horloger ».

Généalogie du dispositif patrimonial : effets de valorisation, effets de menace du métier d'horloger

Jusqu'ici, nous avons vu que, contrairement aux marques horlogères et aux acteurs du développement territorial, de nombreux praticiens appréhendent les projets de mise en patrimoine de l'horlogerie avec réticence et ne les envisagent pas spontanément comme des instruments de perpétuation du savoir-faire. Là où il y a patrimoine horloger, il n'y a ni forcément horlogerie, ni transmission. En effet, un grand nombre de ces projets ne s'intéressent pas directement au contenu du métier et à sa pérennité. Au sein des marques, le patrimoine est majoritaire-

ment employé pour valoriser ce qui a été prétendument transmis mais ne conduit pas nécessairement à prendre en charge ou à protéger l'entier des savoirs horlogers. Dans les faits, les projets patrimoniaux focalisent globalement peu sur la technique et rares sont ceux qui constituent des opérateurs de transmission des compétences en tant que telles. Il s'agit avant tout d'initiatives qui profitent à la mise en lumière d'acteurs, d'entreprises, de territoires liés à l'industrie horlogère. En outre, s'il est évident que le patrimoine, en valorisant l'horlogerie à travers des récits, en la rendant visible, a une incidence sur la formation et la relève, ne serait-ce que parce qu'il suscite un intérêt auprès des jeunes gens, il repose avant tout sur des images "romantiques" du métier qui produisent un attrait mais masquent inévitablement certaines réalités de la production actuelle des garde-temps. Ce décalage est source de nombreux malentendus et déceptions chez les jeunes horlogers.

Il convient maintenant de franchir une étape supplémentaire en indiquant que certains horlogers considèrent même que de tels usages patrimoniaux condamnent le métier d'horloger. Comment les acteurs du monde de l'horlogerie peuvent-ils désormais défendre des opinions aussi antagonistes ? Une telle disjonction a-t-elle toujours existé ? Si non, comment s'est-elle opérée ? La méthode généalogique⁴⁰ et la notion de « dispositif », deux outils d'investigation empruntés à Foucault, sont utiles ici pour comprendre cette situation. Ces outils permettent de montrer d'une part que les gens de métier sont désormais victimes du succès que le patrimoine horloger a lui-même contribué à leur apporter et d'autre part, que ce dernier, en devenant un dispositif, ne fait que redoubler le problème de la transmission du savoir-faire tout en se faisant passer pour la solution qui le résoudrait.

En interrogeant les pratiques actuelles à partir des « foyers d'émergence » et des multiples transformations sociales desquels elles « proviennent », l'approche généalogique fait voir que le patrimoine horloger n'a pas toujours eu ce statut ambivalent, ni même fait problème de la même façon par rapport à la transmission du métier. Si le paradigme patrimonial émerge, à la fin du 19^{ème} siècle, pour désigner des collections d'objets conservés dans certaines salles des écoles d'horlogerie suisses, il opère, dès la fin des années 1960, comme instrument de valorisation et de conservation des compétences à un moment où l'horlogerie mécanique suisse n'est plus une évidence. Il soutient la remise au goût du jour de certaines techniques et contribue progressivement à repositionner l'horlogerie mécanique suisse dans le très-haut-de-gamme et à consolider sa croissance sur la scène mondiale du luxe. C'est *grosso modo* ce qui s'est passé de 1985 à 2000. Les inventions de la tradition et les multiples convocations du patrimoine sont bien ce au nom de quoi la montre mécanique, produit qui paraissait obsolète et complètement dépassé d'un point de vue technologique, a été requalifié en objet précieux et prestigieux jusqu'à devenir le support de tout un ensemble de discours

relatifs à l'innovation horlogère et de nouvelles pratiques de fabrication. Le triomphe de ce type d'horlogerie mécanique se marque dès la première moitié des années 2000 lorsque ses exportations en viennent à dépasser, en valeur, celles des montres à quartz⁴¹. Les exigences de productivité augmentent alors et la fabrication des montres artisanales et compliquées s'industrialise massivement. Là réside toute l'ambivalence que cristallisent les formules oxymoriques d'« industrie du luxe » ou de « luxe accessible » : les techniques et compétences requises dans la réalisation de telles montres mutent alors considérablement. En l'espace de trente années de relance de l'horlogerie mécanique, le patrimoine est devenu la clé d'un succès qui justifie implicitement l'abandon de certains arts de faire et d'une acception du métier qui importe pour un grand nombre d'horlogers. Ces praticiens ont ainsi l'impression que l'industrie parée de ses atours traditionnels et patrimoniaux a définitivement condamné les techniques « artisanales » (limage, découpage de composants à la scie « bocfil », « pivotage », réglage à la « machine à compter les spiraux », etc.) dont certaines sont enseignées à l'école et parfois encore employées pour la confection de pièces uniques, de très petites séries ou pour la restauration de garde-temps anciens. En résumé, un phénomène tel que la mise en patrimoine de l'activité horlogère qui, à un moment particulier, en facilite un autre tel que la transmission de savoirs spécifiques peut, à terme, le recouvrir ou l'empêcher. Pour ces horlogers, le patrimoine n'est donc pas ce qui soutient le processus de transmission du métier mais au contraire ce qui le restreint, lui fait obstacle ou le compromet en opérant la mise en oubli de certaines techniques. A ce titre et dans ce contexte précis, la valorisation du patrimoine peut être envisagée comme un facteur indirect de perte du savoir-faire horloger.

La notion de « dispositif » permet, quant à elle, de caractériser la position des gens de métier face à cette surenchère patrimoniale et de comprendre comment une même catégorie peut induire des positions aussi antinomiques auprès des acteurs de la branche horlogère. Ainsi, au début des années 2000, le patrimoine, par le succès dont il couronne l'horlogerie suisse et l'ampleur des pratiques qu'il génère, *devient* un « dispositif », ce qu'il n'avait pas été jusqu'alors⁴². Etablir un tel constat, ce n'est pas uniquement relever qu'une transversalité significative caractérise la circulation des usages patrimoniaux dans de multiples sphères qui touchent directement et indirectement l'horlogerie. Il ne s'agit pas seulement de montrer qu'un tel changement de statut du patrimoine horloger coïncide respectivement avec la stabilisation progressive de l'industrie horlogère suisse dans la gamme des montres mécaniques de luxe, l'essor du marketing du territoire et celui du tourisme culturel. Le propre d'un dispositif étant, selon Foucault, d'inverser les liens de causalité en faisant passer les effets qu'il produit pour les causes qui le suscite⁴³, employer un tel outil permet de saisir comment le patrimoine, en devenant un dispositif, a fait du « problème » de la transmission et de l'impératif de sauvegarde des savoir-faire, ses causes naturelles. Ce dispositif se donne alors comme ce qui vient remédier à un tel « problème » et accompagner,

faciliter, optimiser ou prendre en charge la transmission de l'horlogerie. Or, dans les faits, la cause prétendue du dispositif patrimonial est son effet : la mise en problème de la transmission et l'impératif de sauvegarde sont les effets qu'il produit ; ils sont les pôles de normalité qui en émanent. Ces usages patrimoniaux participent ainsi d'un ensemble de pratiques qui redoublent un tel problème davantage qu'ils ne le résolvent. Plutôt que d'«endiguer» le sentiment de perte du métier que ressentent les horlogers, la formation progressive du dispositif patrimonial le renforce et exacerbe l'urgence avec laquelle ils jugent que leur profession doit être préservée des menaces de disparition.

Conclusion : la patrimonialisation comme mise en oubli de l'horlogerie

Pour certains dépositaires du savoir horloger, les termes de « transmission » et de « patrimonialisation » ne désignent pas des processus qui convergent et sont différenciés l'un de l'autre. Leurs rapports font l'objet de mises en tensions singulières : le métier est en danger, non pas seulement *malgré* mais également *en vertu de* l'omniprésence des pratiques patrimoniales et des projets de transmission. Cela ne signifie toutefois pas que le « patrimoine » est un vain mot pour ces praticiens, bien au contraire. Leur position singulière ne conduit pas à un rejet ou à une non-reconnaissance de la cause patrimoniale mais plutôt à une critique d'un type particulier de patrimoine horloger qui ne se soucierait pas du maintien de techniques anciennes auxquels ils tiennent et qu'ils ont à cœur de conserver. La raison patrimoniale mise en œuvre dans le monde horloger n'est, en effet, pas une et indivisible. Les logiques et stratégies dans lesquelles elle se matérialise sont multiples. Elle concerne des acteurs motivés par des objectifs – explicites ou non – très différents les uns des autres même s'ils recourent à des termes identiques ou emploient des formules similaires.

A partir de la position des gens de métier et en reprenant à mon compte la proposition de Debary⁴⁴ selon laquelle les processus de mise au musée sont davantage des opérations de mise en oubli que de maintien d'une mémoire, je fais ici l'hypothèse que la patrimonialisation du savoir horloger ne revitalise pas seulement des compétences avec un ancrage dans le passé mais opère avant tout la mise en oubli d'une certaine conception de l'horlogerie. La constitution de tels patrimoines peut être envisagée comme une manière de masquer certaines techniques ou de les congédier plus ou moins définitivement. En effet, en se prévalant d'être les gardiennes de la mémoire horlogère à grands coups de renforts historiographiques, les pratiques patrimoniales occultent le fait qu'elles sont nécessairement les garantes ou les protectrices d'une *certaine* mémoire, ayant préalablement fait l'objet de processus de sélection rigoureusement pensés. Le patrimoine redouble ainsi le décrochement entre une certaine acception du métier d'horloger et l'orientation que suit l'industrie aujourd'hui dans les lieux où se fabriquent les

montres. Les marques, même celles qui appartiennent au giron exclusif de la « haute horlogerie », ne témoignent de leur souci de perpétuer les procédés anciens qu'en choisissant ceux qui, utiles, n'entravent pas leurs objectifs de productivité et sont susceptibles d'incarner leur « tradition » de manière rentable. Les savoir-faire ancestraux à préserver doivent nécessairement entrer en adéquation avec les images *marketing* et les technologies qui façonnent la production horlogère actuelle, raison pour laquelle les techniques qui composent l'apprentissage horloger et certaines formes de « rhabillage » ne semblent ni assez prestigieuses, ni assez opérationnelles pour qu'elles emportent un massif soutien de ces maisons.

Annotations

- ¹ Je remercie ici chaleureusement Yann Laville et Philippe Geslin pour l'intransigeance et la qualité de leur relecture.
- ² Afin de rendre la lecture du présent article plus aisée, je n'emploie pas systématiquement les termes « patrimoine », « tradition » avec des guillemets. Toutefois, mon travail d'ethnologue ne consiste pas à définir, ni à établir ce qui relève du « patrimoine » ou de la « tradition » dans le monde horloger. Ces catégories ne sont pas mes outils heuristiques pour étudier l'horlogerie en Suisse mais mes objets d'étude. Je rapporte ainsi le point de vue des acteurs sociaux qui les emploient pour créer de la mémoire, des savoirs, des projets culturels, des stratégies de vente, des actions politiques. Aussi, je ne me suis jamais autorisé à voir du « patrimoine », de la « tradition » dans ce qui n'était pas explicitement désigné comme tel par un acteur ou un groupe d'acteurs. Je demande donc aux lecteurs de bien vouloir lire chaque occurrence de ces termes comme si elle était accompagnée de guillemets.
- ³ UNESCO : Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. 32^e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Paris, 29 septembre – 17 octobre 2003, 1.
- ⁴ UNESCO 2003, 1.
- ⁵ En 2013, les deux tiers du personnel de la branche étaient en possession d'un diplôme de métier ou d'une formation supérieure, vingt ans plus tôt, il n'y en avait qu'un tiers. Tiré de : Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) : Communiqué de presse relatif au recensement 2013 du personnel et des entreprises des industries horlogère et microtechnique suisses (au 30 septembre 2013). La Chaux-de-Fonds, 29 avril 2014, 2.
- ⁶ Horlogers spécialisés dans les opérations d'entretien, de révision, de réparation et de service-après-vente des montres et des horloges (cf. Règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage et Programme d'enseignement professionnel relatifs à l'« horloger/horlogère dans le domaine professionnel du rhabillage », 23 février 2001).
- ⁷ Foucault, Michel : Le jeu de Michel Foucault. Dans : Michel Foucault : Dits et écrits III. Paris: Gallimard, 1994 (1977), 299.
- ⁸ Munz, Hervé: Foucault à l'usage d'un ethnologue. Ethnographie et généalogie d'un dispositif patrimonial dans le monde horloger Suisse. Dans : Bert, Jean-François, Jérôme Lamy : *Michel Foucault, un héritage critique*. Paris : Editions du CNRS, 2014a, 197-205.
- ⁹ La rupture se situe dans l'invention de la tradition qui accompagne, au début des années 1980, les processus de relance de l'horlogerie mécanique et non pas dans la crise qui met à mal l'industrie horlogère suisse dès 1974.
- ¹⁰ Debary, Octave : *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes*. Paris : Editions du C.T.H.S. 2002, 1.
- ¹¹ En horlogerie, les complications sont les indications et fonctions de la montre autres que l'heure, la minute et la seconde. Les « grandes complications » sont les complications d'une technicité supérieure (phases de lune, équation du temps, répétition-minute, tourbillon, etc.).
- ¹² Munz, Hervé : Le silence des fabriques. Réflexions sur l'absence du savoir-faire horloger de la liste du patrimoine immatériel neuchâtelois. Dans : Hertz, Ellen, Fanny Wobmann-Richard : *Complications neuchâteloises : histoire, territoire, patrimoine*. Neuchâtel : Alphil, 2014, 137-157.

- ¹³ Par exemple, Alexis, Patricia: Conservation des savoir-faire en horlogerie. La Chaux-de-Fonds: Institut l'Homme et le temps 1994.
- ¹⁴ Par exemple, Institut L'Homme et le Temps (éd.): Apprendre, Créer, Transmettre: la Formation des Horlogers: Passé et Présent. Actes du Colloque du Locle, 20 et 21 novembre 1998. La Chaux-de-Fonds: Institut l'Homme et le temps 1999.
- ¹⁵ Site internet de la CP : http://www.cpih.ch/communiqués/1997_1_apprentissagesdhorloger.pdf, 25.03.14.
- ¹⁶ Horloger spécialisé dans l'assemblage des montres, l'optimisation des gammes opératoires et des moyens de production ainsi que dans l'assurance qualité (cf. Règlement d'apprentissage, 2001).
- ¹⁷ Site internet de la CP : http://www.cpih.ch/communiqués/2001_horlogerie.pdf, 25.03.14.
- ¹⁸ « Cabinotier » est le nom donné aux artisans genevois des 18^{ème} et 19^{ème} siècles spécialisés dans l'assemblage et la décoration des différents composants de la montre. Ceux-ci oeuvraient dans des « cabinets » localisés dans un périmètre géographique circonscrit, le quartier de Saint-Gervais.
- ¹⁹ Brochure de présentation de l'atelier : <http://www.vacheron-constantin.com/fr/ateliers-cabinotiers-montres-sur-mesure>, 25.03.14.
- ²⁰ Brochure de présentation de l'atelier : <http://www.vacheron-constantin.com/fr/ateliers-cabinotiers-montres-sur-mesure>, 25.03.14.
- ²¹ Brochure de présentation de l'atelier : <http://www.vacheron-constantin.com/fr/ateliers-cabinotiers-montres-sur-mesure>, 25.03.14.
- ²² Site internet du projet : <http://www.legardetemps-nm.org>, 07.03.14.
- ²³ Texte de présentation de la conférence intitulée « Horlogerie et transmission du savoir » et donnée par les membres du projet à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne le 18 février 2014 : <http://library2.epfl.ch/page-102852-en.html>, 23.05.14
- ²⁴ Site internet du projet : <http://www.legardetemps-nm.org/the-adventure>, 23.05.14.
- ²⁵ Il faut bien comprendre, au demeurant, que les horlogers ne font jamais tout et n'ont jamais tout fait dans la fabrication des montres. Blanchard souligne que dès l'implantation de la pratique horlogère à Genève à la fin du 16^e siècle, les praticiens ont rapidement délégué certaines opérations (notamment la production de pièces constitutives des mouvements) à des tiers en dehors de la cité. Depuis plus de quatre siècles, l'horlogerie se subdivise ainsi en de nombreux métiers. Cela implique que les marques et les horlogers qui font leurs propres montres collaborent obligatoirement avec un important tissu de sous-traitants. Quant à la formation horlogère, elle se concentre spécifiquement sur certaines techniques prépondérantes dans la réalisation d'une montre mais ne couvre pas toutes les étapes de sa production. Cf. Blanchard, Philippe : L'établissement. Etude historique d'un système de production horloger en Suisse (1750–1950). Chézard-Saint-Martin: Editions de la Chatière 2011, 58-60.
- ²⁶ Dans le lexique horloger, la formule « à la main » renvoie généralement à une main *ouillée*; que l'outil soit une brucelle, un tournevis, une lime, voire un tour conventionnel ou une fraiseuse.
- ²⁷ Munz, Hervé: La captation patrimoniale des savoir-faire horlogers au risque de leur transmission. Dans : Ethn@logies 2014/2 (2014) [à paraître].
- ²⁸ La partition entre ces deux gammes rejoint la distinction que propose Donzé à partir d'Allères entre « luxe accessible » et « luxe exclusif ». Cf. Donzé, Pierre-Yves : Le retour de l'industrie horlogère suisse sur le marché mondial. Une business history du Swatch Group (1983–2010). Working Paper 4. Neuchâtel : Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS), Université de Neuchâtel 2011, 31 ; Allères, Danielle : L'empire du luxe. Paris : Belfond 1992.
- ²⁹ Les montres que fabriquent les grandes marques ne sont désormais réparables qu'à l'aide d'un outillage spécifique, calibré en fonction de normes qui leur sont propres. Elles n'autorisent les horlogers tiers à réparer leurs produits et ne leur livrent l'outillage approprié que s'ils ont préalablement consenti à se faire accrédités auprès d'elles, moyennant un temps de formation et un coût financier important.
- ³⁰ Technique qui consiste à tourner et polir un pivot, puis à arrondir et à polir son extrémité. Les pivots sont les deux parties qui composent chaque bout d'un axe de mobile et s'enchâssent respectivement dans le pont et la platine.
- ³¹ Salon International de la Haute horlogerie (SIHH): Maître horloger. Une culture, un métier, un art. Genève: Fondation de la Haute horlogerie 2000, 11.
- ³² Ce qui a notamment fait dire au responsable du secteur horloger d'une école de l'Arc jurassien qu'il envisageait de s'approvisionner en Chine pour certains types de mouvements d'horlogerie si ceux-ci s'avéraient bons et si les entreprises suisses avec lesquelles il traitait ne lui rendaient pas l'accès au matériel plus aisé.

-
- ³³ Site internet de la CP : http://www.cpih.ch/fichiers/files/Tb_titres_02-13.pdf, 04.07.14.
- ³⁴ CP 2014, 2.
- ³⁵ CP : Enquête 2011-2012 sur les besoins en personnel dans l'industrie horlogère et microtechnique. Rapport final. La Chaux-de-Fonds, 30 août 2012.
- ³⁶ CP 2014, 2.
- ³⁷ Donzé 2011, 6-7.
- ³⁸ Fallet, Estelle, Antoine Simonin : Dix écoles d'horlogerie suisses. Chefs-d'œuvre de savoir-faire. Chézard-Saint-Martin: Editions de la Chatière 2010.
- ³⁹ Journal d'information du 24 avril 2012. Suisse 2012, Radio Télévision Suisse (télévision): <http://www.rts.ch/info/3944246-un-campus-de-la-haute-horlogerie-cree-par-richemont-a-ge-neve-24-04-2012.html>, 10.08.2013.
- ⁴⁰ Foucault, Michel : Nietzsche, la généalogie, l'histoire. Dans : Philosophie. Anthologie. Paris : Gallimard 2008 (1971), 393-423.
- ⁴¹ Donzé 2011, 7.
- ⁴² Munz 2014a, 201.
- ⁴³ Potte-Bonneville, Mathieu : Dispositif. Foucault prêt-à-porter. Dans : Vacarme [en ligne] 2002/18 (hiver 2002) : <http://www.vacarme.org/article230.html>, 25.06.14.
- ⁴⁴ Debary 2002, 1.